

INFORMATION SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE 2020 2021

FONCTIONNEMENT:

Le service de restauration fonctionne avec un **système de gestion informatisée** : **tous les élèves qui prennent des repas, même un seul dans l'année, doivent posséder un badge** à code barres numéroté. Ce badge ouvre un compte personnel à chaque élève et lui permet l'accès à la salle de restaurant s'il est approvisionné. A chaque passage, le lecteur indique le montant restant sur le compte de l'élève. Si ce dernier est débiteur, le tourniquet reste bloqué jusqu'à l'intervention du surveillant.

Le badge permettra l'accès à la restauration dès le mois de septembre.

NOUVEAUTE POUR CETTE ANNEE, il permettra également l'accès à l'établissement dès le mois de novembre. Ce badge sera renouvelé chaque année et le coût sera inclus dans la facturation annuelle.

Il y a deux points de restauration:

- une **restauration traditionnelle** ouverte à tous les élèves au prix de **5€60**, servie au réfectoire. Le repas est constitué d'une entrée, d'un plat chaud garni, d'un laitage et d'un dessert. L'accompagnement du plat est servi à volonté.

- une **restauration rapide** au prix de **4€80** réservée aux élèves du lycée professionnel ; de première, et terminale GT, qui propose **trois formules « Equilibre & Co »** sans boisson sucrée:

- * **Booster** (quiche, pizza, panini, sandwichs chauds + salade ou frites + laitage ou fruit).
- * **Green** (salade composée + laitage ou fromage + fruit ou compote)
- * **Go** (sandwich varié + laitage + pâtisserie)

Attention : pour accéder à cet espace, l'élève **doit obligatoirement avoir son badge et du crédit sur le compte**, aucune intervention manuelle n'étant possible. De plus cet espace est fermé le mercredi, au mois de juin; en fonction de certains événements, le chef d'Etablissement se réserve le droit, ponctuellement, de ne pas ouvrir la cafétéria.

Les élèves qui choisissent l'option « externe » et qui souhaitent déjeuner seront facturés 6€ le repas (tarif unique).

Les restaurants sont ouverts de 11H30 à 14H et ne fonctionnent pas le samedi. **Le mercredi, les repas seront servis uniquement au réfectoire au prix de 5€60**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES:

D'une année sur l'autre, les soldes sont conservés. Les comptes doivent être approvisionnés pour la rentrée.

Il est important que tous les badges des anciens et des nouveaux élèves soient crédités **d'un minimum de 10 repas soit 56€ avant la rentrée.**

Les badges réglés seront distribués aux élèves avec les bonnes classes le jour de la rentrée.

Pour effectuer le paiement par chèque ou espèces des repas et/ou la prise de photo de l'élève, une permanence sera assurée au bureau 13 (Mme ELLENG) **du 24 au 31/08/20 de 15h30 à 17h30.**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, utilisez le service de paiement en ligne emilie31.parentdeleve.net (uniquement pour le paiement des repas). Ce site sera fermé certains jours fin août pour la clôture comptable, la mise à jour des tarifs et l'ouverture de la nouvelle année.

Les paramètres de connexion seront envoyés par SMS début septembre (nouveaux parents). Pour les anciens parents ceux utilisés en 2019-2020 seront toujours valables.

Les chèques de demi-pension ne seront pas encaissés avant le 15 septembre 2020.

Le règlement des repas s'effectuera par chèque libellé au nom de OGGs EMILIE DE RODAT portant OBLIGATOIREMENT au dos le NOM, LE PRENOM ET LA CLASSE DE L'ELEVE.

Pour le renouvellement du crédit repas en cours d'année, les chèques ainsi libellés, peuvent être déposés **SANS ENVELOPPE** dans la boîte aux lettres bureau 13 **avant 11 heures.**

AUCUNE SOMME EN LIQUIDE NE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LA BOITE AUX LETTRES.

Les règlements en espèces seront enregistrés aux récréations de 10h et de 15h45 et en présence de l'élève.